



Info-Alerte n° 2183 du 9 juillet 2020



## Les astuces des courtiers en assurance

Différents témoignages sont venus, hélas, confirmer les pratiques en démarchage téléphoniques de certains courtiers en assurance :

Guillaume témoigne le 25 juin 2020 sur la page Facebook du Réseau anti-arnaques :

« Ce courtier m'a fait souscrire quatre contrats d'assurance en me disant que le mot de passe envoyé par SMS n'était pas le bon et qu'il allait m'en renvoyer un autre. J'ai expédié une lettre recommandée pour résilier qui a été refusée ».

Décidément les démarcheurs ne manquent pas d'imagination : le prétexte du faux code de validation constitue une première !

Elodie, qui est salariée dans un service comptable et qui est familière des écritures CPAM et mutuelles, a remarqué que les termes utilisés lors du démarchage téléphonique ne sont pas anodins : « Ils utilisent des termes du style « centrale des assurances » ou 'indemnités journalières » laissant penser qu'ils émanent d'organismes officiels ».

La prochaine adoption du projet de loi encadrant le démarchage téléphonique est attendue avec impatience...

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir  
BP 40179 - 79205 PARTHENAY cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00049  
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.  
Directeur de la publication :  
Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)